

FICHE INTENDANCE 2024 / 2025

EXTERNE

DEMI-PENSION

INTERNAT

Cochez une case

Inscription à renouveler chaque année

Dossier à l'intendance

Relevé d'identité bancaire (RIB) obligatoire dans les trois cas (remboursements)

Je soussigné(e) _____, responsable légal(e) de l'élève, souhaite (ré-) inscrire mon enfant à la demi-pension pour l'année scolaire 2024-2025.

NOM de l'élève :

PRENOM :

CLASSE :

ADRESSE ELECTRONIQUE DU RESPONSABLE FINANCIER :

.....@.....

TÉL :

- Documents obligatoires à joindre avec votre dossier pour toute (ré-) inscription à la demi-pension :

- Attestation de **PAIEMENT** de la CAF de moins de trois mois. A défaut, votre enfant sera inscrit en tranche J et le tarif de 4,49 euros sera appliqué.

Je déclare ne pas percevoir d'allocations familiales et avoir un QF supérieur à la tranche J, le tarif de 4,49 euros me sera appliqué.

- 1 relevé d'identité bancaire (RIB) OBLIGATOIRE pour les externes, les internes et demi-pensionnaires.
- En cas de première inscription à la demi-pension, joindre 1 photo d'identité

La fiche intendance complétée, les documents demandés et la photo d'identité (avec nom, prénom au dos) sont à remettre dans le dossier d'inscription.

Tout dossier incomplet ne pourra être traité.

Date :

Signature des responsables légaux:

Père

Mère

Autre

L'INSCRIPTION À LA RESTAURATION SCOLAIRE AU LYCÉE MODE D'EMPLOI



Un repas complet et équilibré accessible à tous les élèves...



...à un tarif juste adapté à vos ressources



QUI EST CONCERNÉ ?

- Tous les élèves et apprentis scolarisés dans un lycée public d'Île-de-France.

COMMENT VOUS INSCRIRE ?

- Toutes les modalités d'inscription sur www.iledefrance.fr/equitables ou en scannant ce QR code



QUEL TARIF VOUS SERA APPLIQUÉ ?

- La Région Île-de-France finance la différence entre le coût du repas et le tarif payé par la famille en fonction de son quotient familial.

Pour la rentrée scolaire 2024-2025, les tarifs seront consultables sur :
www.iledefrance.fr/tarifs-equitables

En cas de difficultés liées à votre situation professionnelle, familiale ou administrative, vous pouvez prendre contact avec le personnel de l'intendance et l'assistante sociale de votre lycée.

Besoin d'aide ?

Contactez la plateforme téléphonique Équitables
0 800 075 065



Contactez la plateforme téléphonique Équitables du lundi au vendredi de 8h30 à 18h, de mi-mai à mi-juillet et de fin août à début octobre.

APPEL GRATUIT DEPUIS UN POSTE FIXE

Plus d'informations ?



www.iledefrance.fr/equitables